



Classe de quatrième

Le cycle quatre, qui est un cycle d'approfondissement a démarré avec la classe de cinquième.

Dans chaque discipline, l'élève a été amené à acquérir des compétences lui permettant de réfléchir, de mobiliser des connaissances, de choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet.

L'année de quatrième va donc permettre à l'élève d'appréhender plus aisément les objectifs attendus dans le cadre du socle commun des compétences (*Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015*).

Cette année va également permettre à l'élève de développer ses capacités de compréhension et de création afin de l'accompagner dans son développement personnel et scolaire. Il pourra ainsi entamer la classe de troisième dans de bonnes conditions l'année suivante.

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Education physique et sportive	3 heures
Enseignement artistiques (<i>arts plastiques + musique</i>)	1 heure/ par matière
Histoire-géographie (<i>+ enseignement moral et civique</i>)	3 heures
Français	5 heures + 1 heure AP
Langue vivante 1	3 heures
Langue vivante 2	3 heures
Mathématiques	4 heures + 1 heure AP
SVT, Technologie, Physique-Chimie	1,5 heures/ par matière
Accompagnement personnalisé	3 heures
Ethique et culture musulmane	1 heure
Options facultatives (<i>Religion, LV3, LV4</i>)	1,5 heures/ par option choisie

Informations

La classe de quatrième disposera de sa propre salle, il n'y aura pas de changement de salle.

Les élèves ont la possibilité de louer un casier, en début d'année, pour le rangement de leurs affaires.

Coût de location d'un casier : 10,00€